

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE DE  
L'ANNÉE 2020 TENUE À LA MRC D'ACTON À 19H30.**

**SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE:**

M. Jean-Marie Laplante, préfet et maire de Roxton Falls,

**et les conseillers suivants:**

M. Stéphane Beauchemin, maire du Canton de Roxton,  
M. Guy Bond, maire de Saint-Théodore-d'Acton,  
M. Éric Charbonneau, préfet suppléant et maire de la ville d'Acton Vale,  
M. Boniface Dalle-Vedove, maire de Béthanie,  
M. Pierre Laflamme, maire de Saint-Nazaire-d'Acton,  
M. Guy Lapointe, maire d'Upton,  
M. Jean-Marc Ménard, maire de Sainte-Christine.

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, monsieur Jean-Marie Laplante.

**1. MOMENT DE RÉFLEXION**

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2020-156

Il est proposé par M. Guy Bond  
Appuyé par M. Guy Lapointe  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit  
adopté en ajoutant le sujet suivant:

**Au point varia:**

Acquisition de deux ordinateurs portables

Le point varia est laissé ouvert. Les sujets inscrits et tout autre sujet  
pourront y être traités si tous les membres du Conseil qui ont le droit de  
voter sur le sujet sont alors présents.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 12 AOÛT 2020**

2020-157

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la  
séance ordinaire du 12 août 2020 soit adopté tel que présenté.

**4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

La durée de la première période de questions réservée au public a été fixée  
à vingt (20) minutes.

Aucune question n'est posée.

**5. DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR ET DU RAPPORT FINANCIER 2019**

Monsieur Danny Coderre de la firme FBL S.E.N.C.R.L. dépose et présente le rapport de l'auditeur ainsi que le rapport financier de la MRC pour l'année financière 2019.

**6. TRANSFERT DE FONDS**

La liste des transferts de fonds effectués depuis la dernière assemblée est distribuée aux membres du Conseil.

**7. LISTE DES COMPTES**

- a) **Dépôt du rapport mensuel relatif au règlement numéro 2013-01 concernant l'administration des finances de la MRC et la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses**

Conformément aux dispositions du règlement numéro 2013-01, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport des paiements effectués, ainsi que la liste des dépenses autorisées depuis la dernière séance.

- b) **Approbation de la liste des comptes et du rapport mensuel déposé en vertu du règlement numéro 2013-01**

2020-158

Il est proposé par M. Guy Lapointe  
Appuyé par M. Boniface Dalle-Vedove  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes et le rapport mensuel relatif au règlement numéro 2013-01, soumis séance tenante, et d'autoriser le paiement des comptes impayés. Cette liste et ce rapport font partie intégrante de la présente résolution comme ci au long récitée.

<b>COMPTES SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL</b>	
Comptes payés	89 558,95 \$
Comptes à payer	46 938,55 \$
Salaires et contributions de l'employeur	106 677,71 \$
<b>Total</b>	<b>243 175,21 \$</b>
<b>RAPPORT MENSUEL EN VERTU DU RÈGLEMENT N° 2013-01</b>	
Comptes payés	4 370,79 \$
Comptes à payer	10 280,66 \$
<b>Total</b>	<b>14 651,45 \$</b>

**8. COURS D'EAU**

**Acceptation finale – Rapport de fin de garantie**

**a) Cours d'eau Leclerc – Entretien – Saint-Théodore-d'Acton et Acton Vale**

**ATTENDU QUE** la période de garantie des travaux d'entretien exécutés en 2019 dans le cours d'eau Leclerc est terminée;

**ATTENDU QUE** les travaux sont restés en bon état et respectent l'esprit du devis, le tout à la satisfaction d'*ALPG consultants Inc.*, qui recommande le paiement final;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-159

Il est proposé par M. Guy Lapointe  
Appuyé par M. Boniface Dalle-Vedove  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer à *Drainage Richelieu Inc.* la somme de 1 000,00 \$ équivalant au montant retenu pour fins de garantie.

**b) Branche 2 de la rivière Scibouette – Entretien – Saint-Nazaire-d'Acton et Saint-Eugène**

**ATTENDU QUE** la période de garantie des travaux d'entretien exécutés en 2019 dans la Branche 2 de la rivière Scibouette est terminée;

**ATTENDU QUE** les travaux sont restés en bon état et respectent l'esprit du devis, le tout à la satisfaction d'*ALPG consultants Inc.*, qui recommande le paiement final;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-160

Il est proposé par M. Pierre Laflamme  
Appuyé par M. Jean-Marc Ménard  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer à *Drainage Richelieu Inc.* la somme de 1 000,00 \$ équivalant au montant retenu pour fins de garantie.

**c) Cours d'eau du 11e rang – Entretien – Canton de Roxton**

**ATTENDU QUE** la période de garantie des travaux d'entretien exécutés en 2019 dans le cours d'eau du 11<sup>e</sup> rang est terminée;

**ATTENDU QUE** les travaux sont restés en bon état et respectent l'esprit du devis, le tout à la satisfaction d'*ALPG consultants Inc.*, qui recommande le paiement final;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-161

Il est proposé par M. Guy Bond  
Appuyé par M. Boniface Dalle-Vedove  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer à *Les Entreprises P.E. Denis Inc.* la somme de 1 000,00 \$ équivalant au montant retenu pour fins de garantie.

**9. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**Analyse de conformité de règlements d'urbanisme**

Aucun règlement n'a été déposé à la MRC pour approbation.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LOCAL**

**a) Plan de développement de la zone agricole (PDZA) – Adoption du plan d'Action**

**ATTENDU QUE** la MRC d'Acton s'est engagée auprès du MAPAQ à déposer la version finale de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA) avant le 11 décembre 2020;

**ATTENDU QUE** la MRC et ses partenaires ont identifié, lors du chantier d'élaboration du PDZA, quatre (4) orientations et quatorze (14) objectifs;

**ATTENDU QUE** pour atteindre ses objectifs, la MRC doit se doter d'un plan d'action faisable, efficace et cohérent;

**ATTENDU** le projet de plan d'action 2021-2023 élaboré par le comité technique sur la base des actions suggérées lors des consultations;

**ATTENDU** les recommandations du comité directeur quant au contenu du projet de plan d'action;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-162

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet de plan d'action 2021-2023 du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC d'Acton, tel que déposé séance tenante.

**b) Fonds de soutien aux entreprises (FSE)**

**b.1 Dossier Éditions JM 1172-FSE-2020-04**

**ATTENDU** la demande d'aide financière présentée au Fonds de soutien aux entreprises (FSE) – Volet Démarrage par l'entreprise Les Éditions Signées JM;

**ATTENDU** la recommandation du comité d'investissement commun (CIC);

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-163

Il est proposé par M. Guy Lapointe  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver la demande suivante présentée dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises (FSE):

Volet du Fonds sollicité	Numéro du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
FSE – Démarrage	1172-FSE-2020-04	6 000 \$	6 000 \$

2. D'autoriser le versement du montant accordé, pris à même les sommes du FSE, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

**b.2 Dossier Éric Blanchette 1164-FSE-2020-11**

**ATTENDU** la demande d'aide financière présentée au Fonds de soutien aux entreprises (FSE) – Volet Démarrage par monsieur Éric Blanchette;

**ATTENDU** la recommandation du comité d'investissement commun (CIC);

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-164

Il est proposé par M. Éric Charbonneau  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver la demande suivante présentée dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises (FSE):

Volet du Fonds sollicité	Numéro du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
FSE – Démarrage	1164-FSE-2020-11	1 500 \$	1 500 \$

2. D'autoriser le versement du montant accordé, pris à même les sommes du FSE, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

**c) Fonds locaux de solidarité FTQ – Crédit Variable à l'investissement – Révision du montant autorisé**

**ATTENDU QU'**une lettre d'offre et convention de crédit variable à l'investissement au montant de 750 000 \$ a été signée le 23 août 2017 entre la MRC d'Acton et Fonds locaux de solidarité FTQ S.E.C.;

**ATTENDU QUE** depuis la création du Fonds local de solidarité (FLS) en 1996, le montant déboursé est toujours demeuré sous les 250 000 \$;

**ATTENDU QUE** Fonds locaux de solidarité FTQ S.E.C. propose à la MRC de réduire le crédit autorisé à 250 000 \$;

**ATTENDU QUE** la MRC aura toujours l'opportunité de demander une augmentation du crédit autorisé si les besoins se présentent;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-165 Il est proposé par M. Boniface Dalle-Vedove  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de consentir à réduire à 250 000 \$ le montant de crédit autorisé à la MRC et d'autoriser le préfet et/ou la directrice générale à signer l'amendement à la convention de crédit variable à l'investissement telle que proposée par Fonds locaux de solidarité FTQ S.E.C.

## **10. RESSOURCES HUMAINES**

### **a) Monsieur Dave Sawyer**

**ATTENDU QUE** la MRC d'Acton a récemment procédé à l'embauche d'un préposé à l'immatriculation;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-166 Il est proposé par M. Pierre Laflamme  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

1. De confirmer l'embauche de monsieur Dave Sawyer à titre de préposé à l'immatriculation à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020;
2. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer l'entente de travail, tel que discuté antérieurement entre les membres du Conseil.

### **b) Addenda à l'entente de travail de deux employés**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de revoir l'échelon salarial de deux (2) employés pour palier à l'écart qui s'est creusé avec le marché;

**ATTENDU** les orientations données par les membres du conseil lors des discussions tenues en caucus;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-167 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Appuyé par M. Guy Lapointe  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet et la directrice générale à procéder à la signature d'un addenda à l'entente de travail des deux (2) employés visés en respect des orientations données par les membres du conseil.

**11. SUIVIS AUX ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION AUPRÈS D'AUTRES ORGANISMES**

Aucun suivi n'a été porté à ce point de l'ordre du jour.

**12. SUIVI AUX ACTIVITÉS DE CERTAINS COMITÉS DE LA MRC**

Aucun suivi n'a été porté à ce point de l'ordre du jour.

**13. CORRESPONDANCE**

**a) La semaine québécoise de réduction des déchets 2020**

**ATTENDU QUE** l'édition 2020 de "La Semaine québécoise de réduction des déchets", se déroulera cette année du 17 au 25 octobre prochain;

**ATTENDU QUE** la MRC d'Acton juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

**ATTENDU QU'**il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de nos matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-168

Il est proposé par M. Guy Bond

Appuyé par M. Stéphane Beauchemin

et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la MRC d'Acton proclame la semaine du 17 au 25 octobre 2020, "La Semaine québécoise de réduction des déchets". Le Conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

**b) Demande de bonification des règles gouvernementales : évaluation des chiens dans le cadre de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et son règlement d'application – Appui à la MRC Brome-Missisquoi**

**CONSIDÉRANT** la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (la « Loi ») et l'entrée en vigueur du *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (le « Règlement d'application »);

**CONSIDÉRANT** l'importance des obligations confiées aux municipalités du Québec dans le cadre de la *Loi* et du *Règlement d'application*;

**CONSIDÉRANT** le nombre très restreint de vétérinaires au Québec qui acceptent d'évaluer les chiens dans le cadre de la *Loi* et son *Règlement d'application*;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités doivent disposer de ressources accessibles, plus particulièrement dans le cadre de l'évaluation des chiens;

**CONSIDÉRANT QUE** certains experts, dont les éducateurs canins et les maîtres-chiens, disposent d'une expertise réelle afin d'évaluer les chiens dangereux;

**CONSIDÉRANT QUE** les nouvelles règles empêchent de faire appel à des experts autres que les vétérinaires afin d'évaluer la dangerosité des chiens;

**CONSIDÉRANT** la résolution 431-0820 adoptée le 18 août 2020 par le conseil de la MRC Brome-Missisquoi;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-169

Il est proposé par M. Boniface Dalle-Vedove  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la ministre de la Sécurité publique, madame Geneviève Guilbault, d'amender le *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* afin de reconnaître les autres expertises que celle des vétérinaires afin d'évaluer la dangerosité des chiens dans le cadre de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* et son *Règlement d'application*.

#### **14. VARIA**

##### **Acquisition de deux ordinateurs portables**

2020-170

Il est proposé par M. Boniface Dalle-Vedove  
Appuyé par M. Pierre Laflamme  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une dépense d'environ 3 500 \$ taxes en sus pour l'achat de deux portables informatiques incluant chacun une station d'accueil.

#### **15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

La durée de la deuxième période de questions réservée au public a été fixée à dix (10) minutes.

Aucune question n'est posée.

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2020-171 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Appuyé par M. Guy Lapointe  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à  
20h25.

---

**Jean-Marie Laplante,  
Préfet.**

---

**Chantal Lavigne,  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière.**